



cas de gale

publié le 29/01/2018

Descriptif :

Un cas de gale nous a été signalé dans le collège

Thénézay, lundi 29 janvier 2018

Message d'information pour les parents et les personnels
Du collège de Thénézay

Un cas de gale nous a été signalé dans le collège de votre enfant. La personne concernée bénéficie d'une prise en charge adaptée.

Des mesures d'hygiène et de prévention ont été renforcées dans l'établissement. Le mobilier scolaire, les cahiers ou stylos ne peuvent pas transmettre la maladie.

La gale est une maladie fréquente et bénigne qui peut concerner tout le monde et se traduit par une envie intense de se gratter surtout le soir et peut être particulièrement inconfortable. Elle se transmet par des contacts "peau à peau" prolongés. Pour être guéries, les personnes atteintes doivent absolument être traitées.

Afin d'éviter tout risque d'épidémie, nous vous demandons de bien vouloir consulter votre médecin traitant face à une suspicion de gale chez votre enfant et d'en informer le chef d'établissement si le diagnostic est confirmé.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.